

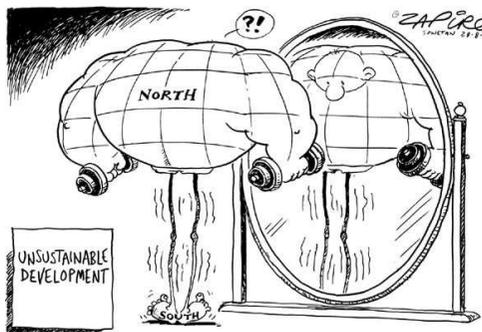
# Agenda 21

Programme d'actions pour le 21<sup>ème</sup> siècle

**La Conférence de Rio en 1992** (appelée aussi «Sommet de la Terre») a réuni 172 chefs d'Etat et de gouvernement et a permis une prise de conscience, au niveau mondial, des effets de nos modes de développement : écart toujours plus important entre les pays du Nord et les pays du Sud, entre les plus riches et les plus pauvres, dommages croissants à notre environnement, épuisement des ressources naturelles...

**La nécessité d'un développement durable, c'est-à-dire conciliant l'équité sociale, la préservation de l'environnement et l'efficacité économique, a été consacrée.**

Une liste de principes d'action permettant la mise en oeuvre de ce concept de " développement durable " a été élaborée : c'est le "**Programme d'actions pour le 21e siècle**" encore appelé "**Agenda 21 planétaire**".



*Ecart toujours plus important entre les pays du Nord et les pays du Sud, entre les plus riches et les plus pauvres...*

## **Penser globalement et agir localement**

L'agenda planétaire a été depuis décliné à différentes échelles.

Au niveau national, la France, en juin 2003, a adopté une stratégie nationale en faveur du développement durable.

Au niveau local, nombre de collectivités ont engagé la mise en place d'Agendas 21 locaux.

Aujourd'hui, un des enjeux est de mettre en oeuvre cette démarche dans de plus petites structures, telles que les établissements scolaires.

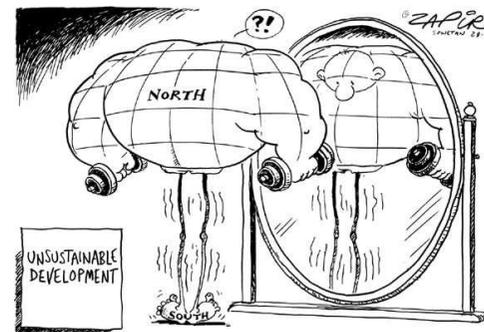
# Agenda 21

Programme d'actions pour le 21<sup>ème</sup> siècle

**La Conférence de Rio en 1992** (appelée aussi «Sommet de la Terre») a réuni 172 chefs d'Etat et de gouvernement et a permis une prise de conscience, au niveau mondial, des effets de nos modes de développement : écart toujours plus important entre les pays du Nord et les pays du Sud, entre les plus riches et les plus pauvres, dommages croissants à notre environnement, épuisement des ressources naturelles...

**La nécessité d'un développement durable, c'est-à-dire conciliant l'équité sociale, la préservation de l'environnement et l'efficacité économique, a été consacrée.**

Une liste de principes d'action permettant la mise en oeuvre de ce concept de " développement durable " a été élaborée : c'est le "**Programme d'actions pour le 21e siècle**" encore appelé "**Agenda 21 planétaire**".



*Ecart toujours plus important entre les pays du Nord et les pays du Sud, entre les plus riches et les plus pauvres...*

## **Penser globalement et agir localement**

L'agenda planétaire a été depuis décliné à différentes échelles.

Au niveau national, la France, en juin 2003, a adopté une stratégie nationale en faveur du développement durable.

Au niveau local, nombre de collectivités ont engagé la mise en place d'Agendas 21 locaux.

Aujourd'hui, un des enjeux est de mettre en oeuvre cette démarche dans de plus petites structures, telles que les établissements scolaires.